

Réflexions

Nicole GIRAUD

LES BESOINS DOCUMENTAIRES EN MILIEU RURAL :

L'EXEMPLE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE*

L'ÉTUDE des besoins documentaires en milieu rural, si elle fait apparaître certaines parentés avec ceux qui peuvent s'exprimer en milieu urbain, révèle néanmoins des particularités cristallisées par une caractéristique fondamentale : la difficulté de la diffusion.

A cet égard, le département des Alpes-de-Haute-Provence, objet de cette étude, constitue un bon terrain d'observation : c'est une zone de montagne dépeuplée (cf. encadré « Les Alpes-de-Haute-Provence : une montagne provençale »), où le cloisonnement et le relatif isolement des groupes humains, l'absence d'un réseau urbain hiérarchisé donnent une image amplifiée des problèmes soulevés par la diffusion de la documentation en zone rurale. Dans le même temps, l'amélioration des circuits de documentation et d'information auprès du public est reconnue comme un des moyens à mettre en œuvre pour maintenir ou accueillir les éléments de la population, jeunes autochtones désirant rester au pays, ou nouveaux installés, sur lesquels reposent les espoirs de développement du département.

Après cette analyse fondée sur les éléments recueillis auprès des organismes intermédiaires (organismes de formation, administrations, élus, associations, bibliothèque) qui sont confrontés quotidiennement, en raison de leurs missions, à cette question, nous avons essayé de définir les contours et les principes d'un « service départemental de documentation et d'information » et de fournir des éléments de réflexion sur le rôle de support que pourrait jouer, dans ce domaine, la bibliothèque centrale de prêt, qui développerait alors sa fonction documentaire à côté de ses activités, plus habituelles à ce jour, de prêt de documents et d'animation.

UN INVENTAIRE DES BESOINS DOCUMENTAIRES

Pour tenter de faire l'inventaire des principaux domaines d'intérêt documentaire, nous n'avons pas

enquêté directement auprès de la population elle-même, faute de temps bien sûr, mais aussi parce que cette procédure n'était pas adaptée à ce que nous cherchions à étudier. Plutôt que de nous heurter à la difficulté du public de se prononcer ou d'émettre des vœux précis sur quelque chose qui n'existe pas, nous avons préféré interroger les intermédiaires (responsables, animateurs, professionnels, formateurs) au rang desquels d'ailleurs notre expérience à la bibliothèque centrale de prêt nous plaçait. Ainsi nous pouvions saisir la question sous plusieurs points de vue à la fois : nous avons récolté des informations sur les besoins documentaires tels que pouvaient les appréhender des organismes ayant pour mission de renseigner le public dans tel ou tel domaine, sur les besoins documentaires suscités par les activités de formation permanentes ou les actions de développement, sur l'offre de documentation venue des organismes producteurs d'information, sur les possibilités de coopération entre tous les organismes concernés, dans la perspective d'« un service départemental d'information et de documentation ».

Toujours dans le souci d'aborder le problème sous des angles variés, nous avons cherché à rencontrer des personnes d'horizons différents : de l'analyse des résultats, quatre groupes de besoins documentaires se dégagent :

- la documentation liée à la formation permanente;
- la documentation ayant trait à la connaissance de la région;
- l'information et la documentation pratiques et juridiques;
- la documentation utile à l'animation culturelle.

La formation permanente

« Les femmes sont assidues aux bibliobus pour elles-mêmes, leurs enfants... le bibliobus nous semble être un moyen d'information très important dans l'action de développement que nous menons » déclare Maggy Legloac, responsable du groupe de développement agricole Femmes de la Chambre d'agriculture. Elle organise différents stages s'adressant aux femmes d'agriculteurs voulant jouer un rôle économique dans l'exploitation : soit en tenant la comptabilité, soit en montant leur propre activité, type élevage hors-sol (lapins, poulets...). Le groupe de développement réalise des brochures pour animer ces

* Cet article reprend l'essentiel d'un mémoire de fin d'études de l'École nationale supérieure de bibliothécaires : la bibliothèque centrale de prêt : la fonction documentaire : l'exemple des Alpes-de-Haute-Provence, Villeurbanne, ENSB, 1983, 35-XIII p.

stages. Ces publications sont souvent courtes et très accessibles à une lecture individuelle et, diffusées largement, permettraient aux femmes de se documenter par elles-mêmes avant ou en complément d'un stage.

Car il faut souligner qu'il y a une importante demande de documentation agricole de la part du grand public. Lorsqu'ils le peuvent, les agriculteurs s'abonnent à des revues. Mais les abonnements sont chers. Un des besoins les plus importants du monde rural, vu l'isolement, est de pouvoir disposer d'un nombre suffisant de revues ou brochures professionnelles mais accessibles, permettant une auto-formation.

Même importance donnée aux périodiques spécialisés dans certains domaines, par le GRETA (Formation continue — Education nationale) qui organise des stages allant du travail des peaux à l'agro-alimentaire en passant par la couture, la comptabilité ou l'alphabétisation et le bâtiment. Tous ces stages ont pour but de permettre une insertion dans la vie locale par une activité économique. Le public est essentiellement composé de femmes de milieu rural, excepté pour les stages d'alphabétisation et de bâtiment. Certains de ces stages ont débouché sur la création de véritables petits groupements de production artisanale (« Boulegen », à Entrevaux; « Batiscop », à Digne), d'autres ont eu pour résultat, non négligeable, d'établir des liens sociaux là où l'individualisme et l'isolement étaient de plus en plus forts. Pour l'animation de ces différents stages une documentation audiovisuelle adaptée (vidéocassettes: témoignage divers) serait la bienvenue, car la documentation audiovisuelle scolaire existant par exemple au CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique) ne correspond pas toujours à un public adulte en formation.

Une formation adaptée aux besoins locaux, en particulier une formation à la pluriactivité, est dispensée sur le département. C'est un élément fondamental du développement. Mais, cette formation ne sera efficace que si elle dispose de tous les moyens dont elle a besoin: la documentation en est un, indispensable pour l'animation des stages eux-mêmes, mais aussi pour la formation personnelle.

Car les besoins individuels en

formation personnelle sont importants. Le département accueille, comme d'autres départements de ce type (Ardèche, Lozère), un nombre relativement important de « nouveaux installés »: jeunes ou moins jeunes ayant choisi de vivre et de travailler dans ces régions. Certains vivent de l'élevage, d'autres choisissent l'artisanat d'art: travail du cuir, tissage, poterie. Souvent autodidactes dans cette activité, ils ont besoin d'une documentation, qui peut être livresque ou iconographique, les aidant à perfectionner leurs techniques et à se rattacher, lorsqu'ils le désirent, à une tradition régionale ou nationale (recherche de motifs, par exemple). Cette catégorie de population rejoint les préoccupations des agriculteurs lorsque se pose le problème de la commercialisation de leurs produits et qu'ils désirent s'informer un minimum sur la comptabilité ou les techniques de vente.

Enfin, un dernier besoin de documentation liée à la formation se manifeste: il s'agit de la préparation à des concours administratifs ou examens de base (type CAP de comptabilité). Là encore, des adultes actifs n'ont pas forcément les mêmes besoins que les scolaires et une documentation adaptée, qui s'ajouterait aux manuels indispensables, est souhaitée.

L'identité régionale

L'une des plus fortes demandes du public dans les bibliothèques municipales et le bibliobus, concerne le fonds local: histoire de la région, témoignage divers (on se souvient du grand succès du livre d'un berger de Haute-Provence, Marcel Scipion: *Le Clos du Roi*¹), livres d'art ou concernant le patrimoine, œuvre d'écrivains provençaux (Jean Giono, Marie Borrelly, Marie Mauron, ...), mais aussi économie, géographie, sociologie. Ces demandes proviennent de tous les publics: de la lectrice assidue de « romans roses », toujours curieuse de « ce que vous avez sur la région » au lycéen préparant un exposé.

Cette documentation, éparpillée entre des organismes comme l'INSEE, les universités ou autres centres de documentation spécialisée, est pourtant indispensable

pour permettre au public de se faire une vision dynamique de la région, avec son histoire et son présent.

Il existe, de plus, dans le département, un fort sentiment d'appartenance à la Provence et en particulier l'attachement à la langue occitane. Atteint, comme beaucoup d'autres langues régionales, par l'action d'un centralisme culturel, le provençal reste parlé dans certains villages de la montagne (il s'agit alors du gavot), essentiellement par les personnes âgées. Mais se dessine un mouvement de réhabilitation de cette langue, et nombreux sont les villes ou les villages qui offrent la possibilité d'apprendre l'occitan dans le cadre des activités d'un Foyer rural ou d'une Maison des jeunes. Les personnes qui le parlent sont heureuses de le lire et réclament des textes en occitan. D'autres aimeraient s'initier seules et demandent des manuels ou des méthodes sonores.

Cet aspect de l'identité régionale est fondamentale, car une région doit se saisir dans sa globalité et sa langue, véhicule de sa pensée, en est un des piliers. Un doute profond sur la validité des modèles culturels spécifiques à cette région de montagne, en concurrence avec les modèles urbains réels ou imaginés, a accompagné sinon provoqué l'exode rural intense de ces dernières années. Inversement, les formes de restructuration sociale, condition de développement, passent également par la renaissance d'une identité, associant certaines valeurs du passé et les nécessités du présent, dont la langue constitue un des éléments essentiels. Les bibliothèques offrent déjà un bon échantillonnage de la littérature en langue occitane, mais dans le cadre d'une documentation multi-media, nombreux sont ceux qui souhaitent enregistrer des récits en occitan, et continuer ainsi à promouvoir une tradition orale si importante dans la culture provençale.

La vie pratique et juridique

S'il est un secteur où le grand public a du mal à se retrouver et à s'informer, c'est bien la documentation qui concerne la vie pratique et juridique.

Pourtant, les initiatives de toutes origines tendant à rapprocher l'administration du public ne manquent pas. Les Alpes-de-Haute-Provence sont particulière-

1. Marcel Scipion, *Le Clos du roi: mémoires d'un berger de Haute-Provence*, Paris, Seghers, 1978.

ment à la pointe, puisque, outre les actions que l'on retrouve ailleurs, type Centre d'information aux droits de la femme, Centre d'information jeunesse... il a bénéficié de l'expérience d'un Service de Télé-information — Droits et

démarches (TELETEL), installé dans quinze bureaux de postes et trois mairies.

Pourtant, du fait même de cette multiplication des lieux de renseignements, et peut-être de l'as-

pect trop nouveau de la télématique, la demande reste forte et les bibliothèques ou bibliobus sont continuellement sollicités pour fournir toutes sortes de renseignements.

Les problèmes d'orientation des enfants, du choix d'un métier, des possibilités de vacances, des démarches à propos de l'acquisition d'un logement, des droits des locataires, sont autant de problèmes quotidiennement soulevés qui demandent une réponse précise et à jour, grâce à une documentation adaptée.

Les organismes producteurs de cette information, conscients de ne pas atteindre le grand public, presque à domicile, comme le fait le bibliobus, sont très intéressés par ce réseau de diffusion qui rendrait leurs services particulièrement efficaces.

La documentation utile à l'animation culturelle des villages

Il existe, dans les villages, des associations ou groupes informels, qui tentent de maintenir ou de réinstaurer des occasions de rencontre : fêtes patronales, pastorales, séances de cinéma. À ces occasions, une petite exposition impromptue sur le village ou sur un autre thème peut être organisée. Il n'existe nulle part dans le département un fonds documentaire central offrant affiches, cartes, cartes postales, documents audio-visuels. Cette demande rejoint celle d'un fonds local varié et riche en documents iconographiques et audio-visuels, mais elle est aussi indépendante, car les besoins peuvent être ponctuels, liés par exemple au sujet du film ou du spectacle proposé.

... « Diffuser dans les villages eux-mêmes une information générale sur le contexte et les mécanismes économiques de la montagne, et sur le contexte administratif des diverses activités... »

... Assurer la vulgarisation et la diffusion grand public des études sur la montagne...

... Favoriser l'auto-information et l'auto-formation (notamment des femmes)...

... Généraliser les bibliobus en zone de montagne... : constituer une bibliothèque d'information générale et technique... »².

2. DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), *Schéma d'orientation et d'aménagement du massif des Alpes du Sud*, Paris, DATAR, 1979, p. 318.

Les Alpes de Haute-Provence : une montagne provençale

Le département des Alpes-de-Haute-Provence constitue un espace de confrontation entre deux mondes, celui de la moyenne et haute montagne et celui des vallées par lesquelles remontent ce qu'on pourrait appeler des « bouffées méditerranéennes ». Les paysages sont cloisonnés : presque partout, à l'exception du vaste couloir de la Durance, l'étroitesse des vallées réduit les terroirs et isole les villages reliés par un réseau routier sinueux et difficile à entretenir.

Désertification et cloisonnement

Ce département figure au tableau des records peu enviables : avec une population de 120 000 habitants pour 6 944 km², il atteint une densité moyenne de 17 habitants au km² et encore ce chiffre moyen ne rend-il compte qu'imparfaitement de la situation réelle des zones rurales de montagne qui couvrent 92 % de la superficie totale. Si les villes de Digne et Manosque et les gros bourgs échelonnés dans le couloir de la Durance regroupent à eux seuls la moitié de la population départementale, en zone rurale, et notamment dans les Préalpes, la densité ne dépasse pas 4 habitants au km².*

Phénomène également marquant, l'absence de réseau urbain hiérarchisé : la rareté de ces bourgs-centres, qui constituent dans la plupart des régions rurales le noyau des services et de l'animation économique ou culturelle, caractérise plusieurs micro-pays de Haute-Provence. Cette situation de « désert » humain est l'aboutissement d'une émigration continue depuis le milieu du XIX^e siècle : les campagnes préalpines ont perdu 75 % de leurs habitants entre 1836 et 1975 ; l'espace agricole s'est rétréci au profit de la friche et de la forêt. L'agriculture spécialisée

depuis le début du siècle dans l'élevage ovin et la culture des plantes à parfum, en association avec les céréales, entretient difficilement l'espace.

Une amorce de renouveau

Cependant, depuis quelques années des indices de renouveau sont apparus : les résultats des derniers recensements traduisent une augmentation sensible de la population qui profite, bien sûr, à la périphérie des bourgs et des villes surtout. Plusieurs facteurs concourent à ce phénomène :

– *la fréquentation touristique s'accroît rapidement et les transferts financiers liés à cette activité en font déjà la principale activité économique du département ;*

– *rompant avec le traditionnel exode vers les villes de la Basse-Provence ou « du nord » et devant la généralisation du chômage, beaucoup de jeunes s'efforcent de « rester au pays » ; qu'ils deviennent salariés ou qu'ils créent des entreprises, c'est sur eux que repose, pour l'essentiel, l'avenir de ces zones ;*

– *l'espace montagnard à vocation pastorale fait l'objet de recherches et expérimentations (amélioration des pratiques traditionnelles, rationalisation de la conduite des troupeaux) dont la réussite constitue le principal encouragement à l'installation de jeunes agriculteurs ;*

– *comme d'autres « déserts » du Sud de la France, la Haute-Provence connaît, particulièrement depuis 1970, un mouvement d'installation de jeunes citadins ou de ruraux d'autres régions dont la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) a fait un élément-clé de sa politique de développement. Agriculteurs, commerçants, artisans, salariés, ces « nouveaux installés », dont les motivations et les situations sont variées, contribuent à régénérer et à remodeler le tissu social, non sans que cet apport pose quelques problèmes.*

* La moyenne nationale est de 96 habitants au km².

Autant de propositions faites dès 1979 dans le « schéma d'orientation et d'aménagement du Massif des Alpes du Sud », qui presque cinq ans plus tard, s'avèrent, après l'analyse des besoins, encore plus nécessaires, et qui servent de fil conducteur au projet de Service d'information et de documentation en milieu rural.

LE RÉSEAU DOCUMENTAIRE ACTUEL

Le réseau des bibliothèques et centres de documentation d'un département essentiellement rural, sans ville universitaire, comme celui des Alpes-de-Haute-Provence est très limité : en dehors de la bibliothèque centrale de prêt, on relève l'existence de quelques petites bibliothèques municipales, ou d'associations, de quelques centres de documentation spécialisés.

La bibliothèque centrale de prêt³

La bibliothèque centrale de prêt, de création assez récente (1974), a peu à peu mis sur pied un réseau adapté aux conditions locales :

- si elle fait des dépôts partout où une équipe active peut en assurer la gestion, elle pratique beaucoup le prêt direct (dans 94 communes sur les 120 desservies);

- elle dessert de toutes petites communes où écoles, services (à l'exception de celui du facteur) et commerces ont disparu (Archail : 18 habitants, Aubenas : 50 habitants, Blioux : 54 habitants, Auzet : 73 habitants, etc.);

- le cloisonnement l'amène à prévoir des arrêts dans des hameaux, et même à aller de ferme en ferme, dans les zones d'habitat particulièrement dispersées.

Les autres bibliothèques publiques

Les bibliothèques municipales, une dizaine dans le département, constituent, malgré des moyens souvent limités, des pôles culturels actifs dans les petites villes (Digne, Manosque, Sisteron) ou les très petites villes (Barcelonnette, Château-Arnoux).

Complétant ce réseau public, on trouve dans plusieurs villes du

département et dans certains bourgs des bibliothèques animées par l'association Culture et bibliothèques pour tous.

Les centres de documentation

Parallèlement aux bibliothèques, existent dans le département plusieurs centres d'information et de documentation : spécialisés par leurs fonds et par leur public, ils détiennent une documentation importante, support d'information, qui n'atteint pas toujours le public auquel elle est destinée, faute de réseau de distribution :

- le *Centre de documentation de l'association « Alpes de lumière »* est spécialisé dans le patrimoine culturel de la région.

- le *Centre d'information et de documentation sur les droits des femmes* (CIDF), travaillant en étroite collaboration avec la Délégation départementale du ministère des Droits de la femme, possède une documentation très spécialisée dans le domaine juridique et la vie pratique; outil de travail pour l'informatrice qui reçoit les femmes, cette documentation de par sa variété et sa qualité, intéresserait directement le grand public si elle pouvait l'atteindre.

- le *service intercommunal d'information et de documentation* offre aux élus et aux administratifs des communes du département, une documentation très complète pour les aider dans leur travail de gestion communale : revues, ouvrages, dossiers, accès à des banques de données bibliographiques. Ce service qui bénéficie d'un personnel compétent, détient une information primordiale pour la vie du département et est prêt à collaborer avec d'autres unités de documentation, afin de mieux maîtriser les moyens et permettre une véritable information adaptée aux besoins. D'autres centres de documentation spécialisée, attachés à un organisme ou à une administration, sont détenteurs d'une documentation dont le grand public pourrait bénéficier : par exemple la documentation agricole de la Chambre d'agriculture ou du Centre de documentation et d'information du Collège agricole.

Il faut replacer dans le contexte de la désertification des zones de montagnes du département ce rapide tableau des ressources documentaires et prendre conscience du rôle important de la bibliothèque centrale de prêt. En effet, le réseau scolaire, long-

temps garant d'une certaine vie culturelle (présence de l'instituteur, souvent animateur d'associations diverses dans le village), est aujourd'hui le reflet de la désertification. La fermeture de l'école accélère le départ de certains habitants et dissuade les nouveaux de s'y installer. Les services publics disparus, c'est la mort du village.

Face à ce phénomène de désertification, la réaction s'organise en s'appuyant sur les propositions d'actions du *Schéma d'orientation et d'aménagement du Massif des Alpes du Sud*, paru en 1979. Administrations, collectivités territoriales, associations mettant sur pied des actions de développement local permettant le maintien et l'accueil de la population. Ces actions de développement, auxquelles sont souvent liées des actions de formation, créent dans la population de nouveaux besoins, en particulier des besoins d'information et de documentation.

POUR UN SERVICE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION EN MILIEU RURAL

Le service de documentation et d'information en milieu rural pourrait s'organiser autour de quelques idées directrices :

- le milieu rural a droit à la documentation et à l'information que tente d'offrir un nombre de plus en plus important de bibliothèques ou de centres de documentation au public des villes;

- cette documentation répond à des besoins importants et accentués par les conditions locales (montagnes, désertification, disparition des écoles et autres services publics);

- le travail d'un tel service consisterait à rassembler la documentation sous toutes ses formes en s'adressant aux différents centres d'information ou organismes locaux afin de la mettre à la disposition du public mais aussi d'orienter le public vers ces centres, lorsque le service ne pourra répondre lui-même à la demande. Courrier et téléphone serviront de base à la circulation de l'information : les documents nécessaires devront être envoyés rapidement, à la suite d'un simple appel téléphonique.

3. Dotée de 3 bibliobus, elle occupe une dizaine de personnes et a effectué 162 679 prêts en 1983 sur un fonds de 72 000 livres.

R

Le fonds documentaire du service devrait couvrir les quatre grands domaines dégagés à l'analyse des besoins.

La formation permanente exige une documentation spécialisée dans les différents secteurs d'activité économique du département, en particulier agriculture et artisanat, mais aussi une information précise sur les formations en cours, les organismes professionnels, les unités de documentation spécialisées.

La prise de conscience de l'identité régionale s'appuie sur le fonds régional traditionnel auquel s'ajoute une documentation économique et sociale importante fournie par l'INSEE (le Service devenant relais départemental de l'Observatoire économique régional) ou par l'Observatoire de la montagne, mis en place par l'INSERM-CEMAGREF de Grenoble (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts). En collaboration avec l'Institut national de l'audio-visuel de Marseille, un fonds de films et de vidéocassettes pourrait

être constitué. La documentation pratique et juridique devrait couvrir les secteurs suivants : activité professionnelle, logement, vie familiale, scolarité, formation, services (santé, transports, culture, communication). Collecte et diffusion de cette information se ferait en étroite relation avec les services spécialisés : Centres d'information et de documentation sur les droits des femmes; Centre d'information logement...

Le secteur d'aide à l'animation en milieu rural devrait privilégier le fonds iconographique et audiovisuel, qui fait souvent défaut dans le département.

Le Service de documentation et d'information en milieu rural ne veut pas être un simple service de documentation de plus. Il en existe déjà beaucoup, nous l'avons vu. La raison d'être d'un tel service est d'abord de rassembler une documentation et une information éparpillée, mais surtout de diffuser cette information.

C'est pour cela que la bibliothèque centrale de prêt nous semble le support le mieux adapté à cet objectif.

Dans un département, tel que les Alpes-de-Haute-Provence, la BCP est le seul service public (à part les PTT) à avoir un réseau de diffusion dans tout le département. Connue et appréciée du public, disposant du matériel nécessaire (les camions), la BCP, qui de par sa fonction départementale est déjà en relation avec des organismes de tous bords, pourrait accueillir dans ses locaux ou mieux, être à l'initiative d'un Service de documentation en milieu rural et l'intégrer dans le fonctionnement de la bibliothèque.

Centre de documentation et d'information en milieu rural, la bibliothèque centrale de prêt peut le devenir, sans pour cela porter atteinte à sa fonction essentielle de prêt de livres et d'animation. Elle sera alors, au même titre que d'autres « forces vives » du département, acteur du développement local de ce département de montagnes, en donnant à la population, par l'accès à une documentation et information adaptées, les moyens d'agir sur son milieu.